

# DOCUMENT 2

Monsieur le Maire,  
Mesdames et Messieurs les conseillers municipaux du Mont Saint Adrien,

Depuis plusieurs années, le trafic aérien de l'aéroport Paris-Beauvais est en nette augmentation au-dessus de notre village.

Depuis plusieurs mois, ce dernier s'est intensifié de manière exponentielle.

Les nuisances sonores et la pollution de l'air impactent fortement la qualité de vie et le quotidien de vos habitants. Les conséquences de ces nuisances représentent un danger pour la santé.

Pourtant, la commune s'abstient de communiquer sur ce trafic aérien au-dessus de notre territoire.

Les 12 membres du SMABT ont décidé -sans consulter la population du Beauvaisis, sans étude d'impact économique, sans étude d'impact environnemental, sans étude d'impact sanitaire- une extension de l'aéroport et une augmentation du trafic dans des proportions démesurées et irraisonnées par rapport à la taille et aux besoins du territoire régional.

Pourtant, la commune s'abstient de communiquer sur cette extension.

Les habitants s'interrogent sur ce mutisme et sur le fait que vous n'avez pas -comme 22 autres communes- voté de motion de protection.

C'est pourquoi, nous vous adressons une première pétition, qui a d'ores et déjà été signée par une écrasante majorité des habitants. En effet, 338 de vos concitoyens exigent que le Conseil municipal **vote une motion pour limiter l'impact de l'aéroport Paris-Beauvais** sur la population du Beauvaisis précisant :

- une modification de la trajectoire proche du Mont Saint Adrien
- le plafonnement de l'activité aéroportuaire à 32.000 mouvements
- l'allongement du couvre-feu
- l'interdiction de vols cargos
- la limitation à 3 avions basés
- le respect strict des trajectoires de décollage et d'atterrissage

Par avance, nous vous remercions de **communiquer les différentes actions** (que vous serez amené à conduire auprès des différents acteurs du projet d'extension de l'aéroport) **sur le bulletin municipal** afin de tenir informer les habitants du Mont Saint-Adrien des avancées.

Dans l'attente, nous vous prions de croire, Monsieur le Maire, Mesdames et Messieurs les conseillers municipaux, à nos salutations distinguées.

Le Mont Saint Adrien, le 11 Septembre 2024,

Monsieur MARIELLE Bruno



Monsieur LEDUC Roger



# PÉTITION

**CONTRE le projet d'extension de l'aéroport Paris-Beauvais  
et d'augmentation du trafic**

**POUR le vote par le Conseil Municipal du Mont Saint Adrien  
d'une motion de protection de la population  
face aux nuisances de l'aéroport de Paris-Beauvais**

**Nous, soussignons, habitants de la commune du Mont Saint Adrien, située à 7,25 km  
de l'aéroport Paris-Beauvais, impactée par le survol des aéronefs en phase de décollage,**

CONSIDERANT la forte augmentation du trafic aérien au dessus de notre commune qui impacte notre santé,  
notre qualité de vie et la valeur des biens immobiliers

CONSIDERANT la forte augmentation des nuisances sonores (diurnes ou nocturnes) et le non respect quotidien  
des trajectoires non sanctionné

CONSIDERANT la dangerosité des particules fines et ultrafines liées à la combustion du kérosène à moins  
de 8 km de l'aéroport et leur impact dévastateur sur notre santé (carbone, suie, sulfates, oxydes d'azote NOx,  
dioxyde de soufre SO2...)

CONSIDERANT que le projet d'extension du trafic de l'aéroport va à l'encontre des enjeux climatiques de réduction  
de gaz à effet de serre (GES) des accords de Paris et à l'encontre des recommandations des rapports du GIEC

CONSIDERANT que la délégation de service public pour la gestion de l'aéroport par le SMABT, renouvelée pour  
30 ans, s'est déroulée dans la plus grande opacité et sans information ni consultation de la population du territoire

CONSIDERANT que le conseil municipal du Mont Saint Adrien porte la responsabilité de préserver la santé  
de sa population

**DEMANDONS au conseil municipal du Mont Saint Adrien :**

- une modification de la trajectoire proche de la commune
- un respect strict des trajectoires et altitudes de survol
- le vote d'une motion de protection de sa population comme plus de 20 autres communes du territoire  
(Bailleul sur Thérain, Bonlier, Fouquénies, Fouquerolles, Le Fay saint Quentin, Guignecourt, Haudivillers, Hermes, Milly sur Thérain,  
Ponchon, Saint Germain la Poterie, Saint Paul, Saint Sulpice, Sainte Geneviève Therdonne, Thury Sous Clermont, Tillé, Troissereux,  
Laversines, Velennes, Verderel-lès-sauqueuse, Warluis)
- de manifester lors des réunions notre refus du projet d'extension de l'aéroport auprès du SMABT, de la DGAC,  
de la CAB, de la région Hauts de France, du département et de la Préfecture de l'Oise
- d'agir pour défendre notre liberté fondamentale : le "droit de chacun de vivre dans un environnement équilibré  
et respectueux de la santé" (droit consacré dans la Charte de l'environnement adoptée en 2004) en réduisant  
la pollution sonore et la pollution de l'air sur notre territoire